



■ Sécurité d'exploitation

Fiche de cours (EXP-CGL-F01)

Formation au coefficient de glissance (de frottement) piste

airtrace

Centre International de Formation en Environnement Aéroportuaire
Division de BTEE SA
Voie-des-Traz 20 * Case postale 1152 * CH - 1211 GENEVE 5
Tel. +41 22 817 46 66 * Fax +41 22 817 46 70
info@airtrace.ch * www.airtrace.ch

Formation inscrite au
répertoire des formations
aéronautiques de l'OACI :

Listed in the ICAO
Aviation
Training
Directory



Membre de :



DESCRIPTION DE LA FORMATION



Le cours « Coefficient de glissance piste » est une formation théorique d'une journée permettant d'acquérir les connaissances nécessaires aux mesures et calculs du coefficient de glissance pour déterminer la capacité de la piste à accueillir des avions en fonction des conditions de piste pouvant altérer le freinage des aéronefs. Les agents qui opèrent les opérations de mesure informent les instances qui publient un bulletin de piste, sans vraiment connaître les méthodologies de calcul et les correspondances des valeurs.

Afin de compléter la formation des opérateurs, nous proposons un cours en présence des différents spécialistes concernés.

COMPETENCES ACQUISES

Méthodologie, mesures et calculs du coefficient de glissance sur piste et interprétation des résultats.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Pouvoir calculer ou comprendre la méthode de calcul et interpréter le coefficient de glissance sur la piste.

PUBLIC-CIBLE

Personnel aéroportuaire appelé à effectuer les mesures de coefficient de glissance sur la piste. Contrôleurs aériens. Agents de l'AIS (publication NOTAM).

PARTICIPANTS

8 à 12 participants par session.

FORMATEURS

Spécialistes coefficient de glissance, chef de piste, contrôleur aérien et pilote.
Selon programme détaillé.

CONDITION D'ADMISSION

Etre impliquer dans les mesures de coefficient de glissance, dans leur interprétation, leur publication ou leur application.

PRE-REQUIS

- Travailler dans un aéroport ou dans un contrôle aérien.

TITRE OBTENU

- Attestation de suivi de formation au coefficient de glissance piste.

OBJECTIFS GENERAUX DU COURS

A la fin du cours, les participants seront capables de :

- Interpréter la réglementation et les normes relatives au coefficient de glissance ;
- Mesurer et calculer le coefficient de glissance ;
- Appliquer les procédures permettant le calcul du coefficient de glissance ;
- Interpréter les résultats ;
- Publier les résultats ;
- Connaître le matériel nécessaire au calcul du coefficient de glissance ;
- Analyser les risques liés au coefficient de glissance ;



CONTENU DU COURS

Modules du cours :

1. Introduction
2. Règlementation internationale et nationale, normes OACI
3. Matériel utilisable
4. Méthodologie de calculation
5. Besoin des pilotes
6. Risques en fonction du coefficient
7. Procédures de mesures en fonction des conditions météorologiques
8. Exécution des calculs
9. Transmission et publication de l'information
10. Dégommage
11. Procédures neige - verglas

DUREE

Formation 08h00

METHODE D'ENSEIGNEMENT

- Présentation Powerpoint
- Enseignement en salle
- Examen théorique
- Visite parc de machines

SUPPORTS DE COURS

- Support de cours
- Réglementation

LIEUX

- Genève Aéroport, Suisse

PLANNING

- 7 septembre 2012

COUT DU COURS

- Euros 400.— formation par stagiaire
- Euros 50.— supports de cours par stagiaire
- Euros 50.— pauses et repas de midi

Euros 500.—

Les éventuels frais de logement seront à la charge du stagiaire.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- 50% à l'inscription
- 50% après le cours

CONDITIONS DE RETRAIT

- Annulation jusqu'à 30 jours avant le cours, sans certificat médical : restitution des frais d'inscription
- Annulation jusqu'à 7 jours avant le cours, sans certificat médical : restitution des frais d'inscription, moins une participation aux frais de Euros 100.—
- Non présentation au cours ou annulation moins de 7 jours avant le cours, sans certificat médical : aucun remboursement
- Annulation pour cause de maladie ou d'accident : sur présentation d'un certificat médical avant la tenue du cours, remboursement des frais d'inscription, moins une participation aux frais de Euros 200.—
- Il est cependant possible d'annoncer en tout temps une personne qui remplace la personne inscrite sans que cela n'occasionne de frais.



Genève
Voie-des-Traz 20 / CP 1152
1211 GENEVE 5
☎ +41 27 791 07 81
☎ +41 27 783 33 77
✉ info@bureaubtee.com

Valais
Rive-Haute
1945 LIDDES
☎ +41 27 783 33 70
☎ +41 27 783 33 77
✉ info@bureaubtee.com



Siège social
Rue des Crétales 19B
B-8140 COMBLAIN-LA-TOUR
☎ +32 43 83 58 40
☎ +32 43 83 58 41
✉ bteesa@bureaubtee.com

Siège d'exploitation
Ch.d'Ellignies 54
B-7910 ANVAING
☎ +32 69 85 88 64
☎ +32 69 85 88 65
✉ bteesa@bureaubtee.com